

# LA TRANSGRESSION DES NORMES DANS *ALLAH N'EST PAS OBLIGE* D'AHMADOU KOUROUMA

**Kadiatou Alou DIARRA**

*Vacataire, UYOB*

*Kadidiatou624@gmail.com*

*Dre Kadiatou Alou DIARRA Spécialiste en Grammaire Française, est diplômée d'un Doctorat à L'Institut de Pédagogie universitaire (IPU) au Mali, après un Master 2 en grammaire obtenu à l'Université Gaston Bergé de Saint-Louis (Sénégal). Chargée de cours de Vacation à l'Université Yambo Ouologuem de Bamako, elle est auteure de plusieurs articles et de communications Scientifiques.*

## Résumé

*Ahmadou Kourouma est un auteur qui a pu réinventer l'écriture en fonction de sa langue maternelle. L'une des techniques est le fait de s'approprier de la langue française pour se faire comprendre en s'inspirant du malinké. Il s'exprime : « le français est une langue disciplinée, policée par l'écriture, la logique dont le substrat est la chrétienté... » Selon le dictionnaire, la subversion n'est rien d'autre qu'une perturbation de l'ordre établi ou normale. La question serait de traiter la transgression des normes à travers l'écriture d'Ahmadou Kourouma dans *Allah n'est pas obligé*. L'objectif est surtout de mettre un accent particulier sur la manipulation des interrogations et des exclamations dans *Allah n'est pas obligé*.*

*Mots clés : Normes française ; Transgression ; langue maternelle, l'oralité, source d'inspiration.*

---

## Abstract

*Ahmadou Kourouma is an author who was able to reinvent writing according to his native language. One of the techniques is taking ownership of the French language to make himself understood by drawing inspiration from Malinké. He expresses himself: "French is a disciplined language, tamed by writing, logic whose substrate is Christianity..." According to the dictionary, subversion is nothing other than a disruption of the established or normal order.*

*The question would be to address the transgression of norms through Ahmadou Kourouma's writing in *Allah Is Not Obligated*. The main objective is especially to put a particular emphasis on the manipulation of questions and exclamations in *Allah Is Not Obligated*.*

## **Introduction**

La transgression peut être définie comme l'écart à la norme mais laisse ouverte la question de ses fondements. Elle se fonde également au regard de la figure de l'écrivain -rebelle qui s'en prend au système des normes et conventions universelles ou au système de valeurs, les modalités de confrontations qui permettent de distinguer le révolté du révolutionnaire. Il faut reconnaître que la transgression naît aussi de l'ambiguïté des normes qui ouvre à un champ d'interprétation. Dans le vocabulaire des linguistes, 'norme' s'oppose à description. Ainsi, le linguiste refuse de prescrire le bon usage, il décrit au contraire les usages.

Ahmadou Kourouma fait partie de ces auteurs qui transgresse les normes de la langue française dans ses écrits particulièrement dans *Allah n'est pas obligé*. Pour Folorunso : "Kourouma est subjectif par la manière dont il manipule ses personnages qu'il dépeint comme des créations artistiques." Il s'exprime à travers un français standard car il se libère de l'éloquence langagière afin de se faire entendre pour s'imposer dans un discours oral. Pour Makhily Gassama, il pense qu'il "tortue et trahit la langue française, comme pour demeurer fidèle au langage malinké avec lequel il semble avoir juré une sainte alliance (...). Il emploie les mots de France pour y couler la pensée de sa forêt natale. (...)". Il a utilisé le français à sa guise pour le manipuler. Bedjo, Yannick Olivier confirme : Kourouma se sert de divers éléments linguistiques normalement bannis par l'écriture artistique pour produire le beau : vocabulaire et orthographe relâchés, insertion de termes familiers du malinké, de l'anglais, de l'arabe ou des autres langues connues et courantes de son espace géographique et linguistiques (...). Il impose ses normes à ses lecteurs francophones. Xavier Garnier note ceci : "l'écriture de Kourouma tire sa tension de son implication dans "ce qui arrive" à l'Afrique (...)". L'auteur pense que la langue française est incapable de traduire toutes les réalités africaines donc, il s'exprime dans une interview : "les africains, ayant adopté le français, doivent maintenant l'adapter et le

changer pour s'y trouver à l'aise." Avec l'adaptation de la langue française aux réalités africaines les écrivains francophones ne s'occupent pas que de la syntaxe mais des normes énonciatives de la langue d'accueil. Plusieurs auteurs ne sont pas restés indifférents face à l'écriture d'Ahmadou Kourouma. Il s'exprime à travers un message verbal d'où l'importance accordée à l'oralité. Ahmadou Kourouma a su garder son originalité et son rythme ce qui pousse, Ngalasso (2001, P. 42) à écrire : "L'originalité d'Ahmadou Kourouma réside avant tout dans son style, inhabituel, fondé sur la réinvention des mots et des sens, la transgression des règles grammaticales les plus immuables..." Anne-Rosine DELBART pense que l'expression africaine est un "discours importé". Il avance ceci : "résonner sa langue source à l'intérieur du français." Pour ce faire, nous nous demandons : Pourquoi Ahmadou Kourouma adopte-t-il cette forme d'écriture ? Ne maîtrise-t-il pas les règles grammaticales de la langue française ? Est-ce un moyen d'orienter son lecteur vers sa langue maternelle ?

Ahmadou Kourouma adopte cette forme d'écriture dans un but de valoriser sa langue maternelle à travers sa plume. Malgré la réinvention de la langue française, l'écriture d'Ahmadou Kourouma ne manifeste de fautes grammaticales dans la plupart de ses œuvres. Il privilège le malinké dans l'optique d'orienter son lecteur vers sa langue maternelle à travers l'oralité.

Pour infirmer ou confirmer cette hypothèse, l'étude va se fonder sur des théories et une méthode. Il s'agit bien des théories de l'énonciation, et la méthode normative. Les théories relatives sont diversifiées et nombreuses. Pour cette étude menée sur la transgression des normes, il s'agit des théories d'Emiles Benvenistes et de Cathérine Kerbrat-ORECCHIONI. Il a une définition emblématique de l'énonciation qui correspond à l'appropriation de la langue. Emile définit l'énonciation comme cette : "mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation." Cathérine KERBRAT-ORECCHIONI développe aussi l'énonciation dans le même sens en se focalisant sur la subjectivité langagière. Elle pense que

l'énonciation est une activité langagière par laquelle le "locuteur imprime sa marque à l'énoncé." Cette étude ne peut se faire sans recours à la grammaire normative. La grammaire comme le disent Marin RIEGEL et al., "Les grammairiens ont toujours conçues comme une activité réflexive sur le fonctionnement et l'usage des langues." Cette grammaire communément appelée prescriptive fait référence à un ensemble de normes ou de règles régissant la manière dont une langue doit ou ne doit pas être utilisée. Elle permettra d'interroger sur les différents usages de la langue française chez Ahmadou Kourouma. Ce travail est reparti en trois parties. La première partie aborde l'interrogation et l'exclamation à l'épreuve de la norme grammaticale. La seconde traite l'hybridation syntaxique et la troisième partie évoque l'oralité, comme source d'inspiration chez Ahmadou Kourouma.

## **1. L'interrogation et l'exclamation à l'épreuve de la norme grammaticale**

En grammaire française, il existe trois (3) ordres différents : grammaticale, habituel ou canonique, logique et psychologique. À travers l'œuvre d'Ahmadou Kourouma, une analyse structurale et sémantique est mise au point pour comprendre l'auteur dans sa manière d'écriture. L'on découvrira s'il répond aux critères des différents ordres à travers les deux types : exclamatif et interrogatif. Les linguistes pensent que la subversion est l'usage ou l'emploi de la langue en dehors de sa norme habituelle. La langue est considérée comme un système linguistique qui dispose d'un lexique spécifique et de sa propre syntaxe. Lorsque ces ordres de la grammaire sont dérangés, l'on parlera donc d'un ordre psychologique ou logique qui relève de la langue. Les linguistes pensent que c'est l'unité privilégiée dans l'étude de la syntaxe.

Ce qui fait que la structure canonique de la phrase se réécrit : P= SN+SV. En fonction de cette structure, on constate qu'une phrase obéit à deux éléments fondamentaux qui ne figurent pas dans toutes les structures d'un locuteur. Dans ce corpus, l'on relève plusieurs

constructions qui ne répondent pas à ces caractéristiques grammaticales. La phrase doit obéir à une syntaxe, à un ordre des mots, à la saturation de la valence verbale ainsi qu'à la sémantique. Par contre, la plupart des constructions Kouroumaiennes ne répondent pas à la norme grammaticale.

- *A faforo (cul de mon papa) ! (Allah n'est pas obligé, p. 12) Faforo*

- *Faforo (Sexe de mon papa) (Allah n'est pas obligé, p. 13)*

- *Faforo ! Walahé ! (Allah n'est pas obligé P. 19)*

- *Faforo (sexe de mon père) ! (Allah n'est pas obligé, p. 25)*

Il existe dans ce corpus, plus d'une vingtaine de ces genres de constructions qui sont dépourvues de verbes. Cela donne un aspect très compliqué de pouvoir déterminer la durée où le moment à travers lesquels les actes d'énonciations se sont produits, parce que le verbe étant considéré comme le pivot de la phrase est l'unique moyen d'avoir une certaine information sur le temps, le mode, voir l'expression...

Dans tous les sens, le locuteur essaye de donner une explication à toutes ces constructions, considérées comme des syntagmes nominaux, des amorces de mots, ou des énoncés ayant un sens. Le locuteur donne la signification des phrases qui veut dire "*cul de mon papa, ou du père.*" Cet emprunt lexical du malinké appartient au langage jargon. Le registre est employé par une classe sociale, qui ne tient pas compte des règles de la langue française d'où l'appellation de la *grammaire inconsciente*. Le lecteur non francophone, sera en mesure de les lire mais la prononciation peut ne pas correspondre au malinké de l'Afrique de l'ouest. Le locuteur en tant que producteur des énoncés, est souvent mis en insécurité linguistique dû à l'utilisation des langues maternelles.

Mais Louis Calvet (1993, p. 51) pense de l'insécurité linguistique : On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leurs façons de parler, lorsqu'ils considèrent leurs normes comme la norme. À l'inverse, il y a de l'insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas. Un autre aspect de l'écriture d'Ahmadou Kourouma est abordé sur la page suivante.

## 2. L'hybridation syntaxique dans *allah n'est pas oblige*

Comme son nom le souligne, Ahmadou Kourouma a utilisé cette forme d'écriture à travers ses écrits de tout genre. Cela signifie qu'il existe parfois des interrogations directes et indirecte dans la même structure.

*-Pourquoi ? De deux choses l'une : ou ils sont malhonnêtes comme Taylor, ou c'est ce qu'on appelle la grande politique dans l'Afrique des dictatures Barbares et liberticides des pères des nations ?*

- *Morphème+ syntagme nominal + relative Allah n'est pas obligé, p. 682*

Le locuteur s'exprime dans un registre familier à travers la largesse syntaxique et l'enchaînement des éléments dans cette construction. Le locuteur n'attend pas forcément de réponse de ladite question, car elle est délibérative. Cette interrogation peut être suivie d'un monologue par le locuteur. IL a l'impression de faire une supposition accompagnée d'un ton incitatif, un signe de l'oralité. La phrase relève d'une certaine complexité qu'il serait important de les souligner.

La grammaire normative confirme que  $P = SN + SV$ , alors que dans cette phrase : *Pourquoi ? De deux choses l'une : ou ils sont malhonnête comme Taylor, ou c'est ce qu'on appelle la grande politique dans l'Afrique des dictatures Barbares et liberticides des pères des nations?* Nous constatons qu'elle est très large, mais elle

ne respecte aucune norme de la langue française.

L'on a également la présence de *Ce que* qui relève de l'interrogation indirecte mais dans l'interrogation directe ce dernier est *qu'est-ce que*, son emploi à l'intérieur dans cette phrase fait d'elle d'une construction hybride. Comme les interrogations, il existe certaines constructions hybrides à travers le type exclamatif. Dans les exclamations, l'hybridation est manifestée par emploi du code oral et du code écrit qui, considéré comme de *l'hybridation linguistique*. Ce qui explique cette construction : *Je ne dis pas comme les nègres noirs africains indigènes bien cravatés: merde! Putain! Salaud! J'emploie les mots malinkés comme faforo! (Faforo! signifie sexe de mon père ou du père ou de ton père.) Comme Gnamokodé! (Gnamokodé signifie bâtard ou bâtardise. Comme Walahé! (Walahé signifie au nom d'Allah.)* (Syntagme nominal + Syntagme verbal + Syntagme prépositionnel, *Allah n'est pas obligé*, p. 10).

La structure est suffisamment large pour plus de description, ce qui signifie qu'il existe autant de phrase qui peut être analysé séparément. Par contre, l'adjonction de toutes ces caractéristiques marquent que le locuteur s'exprime à travers une hybridation linguistique. Dans cette expression : *je ne dis pas comme les nègres noirs africains indigènes bien cravaté : merde ! Putain ! Salaud !* . L'exclamation est de forme négative à partir de la locution " ne pas", avec une idée comparative par l'insertion du mot de subordination "comme" séparant les nègres et le locuteur "je" énonciateur. Ainsi, l'appellation *du terme nègre, noir, africain* ou encore *indigène*, renvoient à une même idée, qui est le champ lexical de l'expression noir ayant un rapport avec *la race noire*. À travers ces différents mots énumérés, l'on peut dire que le locuteur s'exprime à partir d'un discours oral. Ces différents mots : *insolent, merde, putain et salaud* appartiennent à une classe sociale qui s'exprime à travers un registre jargon qui le permet à mieux se retrouver.

La deuxième structure est la suivante :

J'emploie les mots malinkés comme faforo ! (faforo ! Signifie sexe de mon père ou sexe du père ou de ton père !) Le locuteur essaye

d'expliquer, et de justifier l'utilisation des trivialités dans son langage, qui relève de la langue malinké. Généralement, les malinkés ont cette tendance à jurer en servant des insultes pour donner plus de sens à leurs émotions. Cette construction est verbale, car il y a un verbe conjugué, au présent de l'indicatif, exprimant le moment où le locuteur se prononce. La troisième structure donne une explication aux expressions " Gnamokodé et Walahé" qui relèvent également du malinké.

Enfin, l'on peut estimer qu'Ahmadou Kourouma a opté pour une hybridation syntaxique qui est une transposition de l'oral dans ces écritures. Il a écrit ces œuvres dans un discours oral, ce qui fait que l'on rencontre plus de formes d'écritures qui ne sont pas toujours conformes à l'écrit.

### 3. L'oralité, source d'inspiration chez Ahmadou Kourouma

Ce que l'on peut retenir des structures interrogatives et exclamatives qui se trouvent dans *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma sont majoritairement anticonformistes. L'œuvre d'Ahmadou Kourouma est faite à partir d'un discours oral qu'il serait intéressant de les souligner. Par style oratoire, il faut s'entendre au recours à l'oralité. L'oralisation se caractérise par un accompagnement de la langue française par les langues locales puisque la langue française est une langue soumise à l'écriture. Ce qui fait qu'Aurélien SAUVAGEOT (1972, p.109) pense qu'il: "il a été bien souvent signalé que la langue parlée a un vocabulaire propre qu'il ne serait pas de mise d'utiliser dans la langue écrite." Ce qui insinue qu'il existe une nuance entre les langues orales et le français. Dans ces différentes phrases :

- *T'as connaitre ce que c'est un lycoon , Allah n'est pas obligé, p.179*
- *C'est pigé ? ça n'a pas pitié ? , Allah n'est pas obligé, p. 179*
- *T'as ta mère sur place ? , Allah n'est pas obligé, p. 179*
- *T'as ton père sur place ? , Allah n'est pas obligé, p. 179*

Dans la première construction *T'as connaître ce que c'est un lycoon ?* relève de l'oralité de par sa structure qui est le mélange de certaines formes de l'écriture et de l'oralité. Cette ambiguïté syntaxique est l'emploi de la *locution ce que* et le point d'interrogation (?). C'est un terme qui dépend de la langue orale. Le style n'est pas correct car il a omis certaines formes grammaticales très importantes dans la langue écrite. L'une des formes de la morphosyntaxe des langues locales qui marquent la langue française chez les bilingues est l'ellipse linguistique. Selon l'étymologie, *ellipse* vient du grec *elleipsis* qui signifie «manque, défaut, insuffisance. » C'est le procédé qui permet à un locuteur d'omettre un ou plusieurs éléments nécessaires à la compréhension de l'énonciation. Elle oblige son lecteur à imaginer sous le sous-entendu du locuteur. Selon le dictionnaire linguistique, on parle d'elliptique :'' toute phrase incomplète, inachevée dans laquelle il manque un élément structurel.'' La définition essaye de mettre en cause l'omission ou le rejet des éléments obligatoires ou facultatifs d'une phrase.

L'influence de ces caractéristiques crée souvent des confusions au niveau de l'arrangement de la valence verbale puisqu'il existe dans la langue française, des verbes transitifs et des verbes intransitifs. C'est un aspect qui n'est pas trop connu par les langues africaines. L'une des techniques de l'oralisation est le caractère de raccourci des faits ou de l'enchaînement syntaxique. Dans la langue écrite, le locuteur pouvait s'exprimer ainsi : *Tu as connu ce qu'un lycoon ?* Ainsi, l'interrogation serait d'un registre plutôt soutenu.

Dans les deux (2) expressions : *T'as ta mère sur place*  
*? T'as ton père sur place?*

Le locuteur a employé la forme contractée du pronom de la deuxième personne et du verbe conjugué. Dans la langue écrite, on aurait dire *Tu as ta mère sur place ?* selon les normes de la langue française, c'est un style qui relève du langage vulgaire, une forme subversive du français.

L'oralité reste une source d'inspiration chez l'auteur car il s'en sert pour faire cette transposition d'idées ou de ses pensées. A travers cette construction, il s'exprime à partir du discours oral. *Petit Birahima, tu es beau, tu es joli. Sais-tu que tu es joli ? Sais-tu que tu es beau ?* (Allah n'est pas obligé, p. 110)

Syntaxiquement, l'on a une construction qui respecte l'ordre grammatical sujet- verbe- complément. Il essaye de mettre en relief *la beauté de Birahima* par la ponctuation. Par conséquent, l'interprétation de cette phrase ne correspond pas à la règle française à travers la tournure syntaxique et l'aspect répétitif. Kourouma est le seul à pouvoir interpréter ses pensées car nous constatons qu'il fait de la transposition de ses idées. Tout ce qu'il avance est de la parole couchée sur papier, selon Amadou Hampaté Ba. *L'écriture n'est rien d'autre que la parole couchée sur papier*. Kourouma est ce locuteur indigène qui met en valeur sa langue maternelle. L'on a autre structure qui se caractérise par certaines formes de l'interrogation chez Ahmadou Kourouma. Cependant, le français devient une langue locale, tout en perdant son statut de langue universelle à force d'insérer les langues maternelles. Ce que les linguistes appellent *la langue vernaculaire*.

## Conclusion

Enfin, sommes-nous à terme de cette étude mener sur *la transgression des normes* dans *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma. Dans cet article, un accent particulier a été mis sur la manière de construire chez l'auteur. Cette pratique considérée comme novatrice pour l'écrivain postcolonial est devenue universelle pour les scientifiques afin d'exposer les réalités africaines. D'ailleurs, il ne se préoccupe pas de l'éloquence langagière, ce qui reflètera son style. Il a adopté les valeurs africaines qu'est l'oralité pour transgresser les normes grammaticales sujet-verbe- complément, autrement dit le classicisme. La plupart des

énoncés d’Ahmadou Kourouma sont des amorces de mots qui renferment une idée bien complète. Toutes ces constructions sont analysables. Il a bien voulu plonger son lecteur dans l’univers malinké. Ahmadou Kourouma a su inventer une langue nouvelle et hybride, devenu novatrice dans le monde scientifique francophone. Cette hybridation langagière est abordée dans cet article. Il s’est également approprié de la langue française pour mieux exprimer ses pensées *dans Allah n’est pas obligé*.

## Bibliographie

- Kourouma A, *Allah n’est pas obligé*, 2000
- Anne- Rosine DELBART, « Le Discours importé » in le discours direct dans tous ses états, Paris, L’Harmattan, 2004, p. 147-157
- Catherine KERBRAT- ORECHIONI, *l’énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin VUEF, 2002, p. 36
- CALVET Jean Louis, *La sociolinguistique*, Paris, PUF , 1993, P. 51
- Diarra Kadiatou Alou, *Le fonctionnement des constructions interrogatives et exclamatives dans les œuvres d’Ahmadou Kourouma*, IPU, 2025, P. 299
- Emile Benveniste, *Problèmes de Linguistique générale 2*, paris Gallimard, 1974, P. 80
- Gassama Makhili, 1995, « La langue d’Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d’Afrique » Paris, Karthala et ACCT disponible sur : <https://www.decitre.fr>, consulté le 7 novembre 2018.
- Martin RIEGEL, Jean- Christophe PELLAT, René RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994, P. 1gé
- NGalasso-MWATHA, Musanji, « *De les Soleils des indépendances, à Entendant le vote des bêtes sauvages. Quelle évolution de la langue ?* », In Littérature francophones : Langues et style, paris, l’Harmattan, 2001, P. 42
- SAUVAGEOT Aurelien, *Analyse du français parlé*, Paris, Hachette, 1972, P. 109